



# POLE PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

## CENTRE MATERNEL

27 Rue Paul KIMPE

59260 LEZENNES

03 20 36 55 34

[cem@lezennes.com](mailto:cem@lezennes.com)



# EMPLOI DU TEMPS

## Mardi, jeudi et vendredi

7h20-8h20 → Accueil périscolaire matin

**Ecole** → **8H20 / 11H50**

11H50-13h50 → Pause méridienne

**Ecole** → **13h50 / 16h20**

16h20-19H → Accueil périscolaire soir

## Lundi avec NAP

7h20-8h20 → Accueil périscolaire matin

**Ecole** → **8h20/11h50**

11h50-13h50 → Pause méridienne

13h50/16h20 → NAP

16h20-19h → Accueil périscolaire soir

## Mercredi

7h20-8h50 → Accueil périscolaire matin

**Ecole** → **8h50/11h50**

11h50-13h50 → Pause méridienne

13h50-19h → Mercredis récréatifs

## ORGANISATION DES ACTIVITES

Sur les temps périscolaire un thème général, choisi par l'équipe, est développé sur l'ensemble de l'année scolaire. Des activités spécifiques en lien avec ce thème sont alors proposées chaque jour. Votre enfant peut faire le choix d'y participer ou de profiter des jeux libres avec la présence des animateurs.

Sur les Nap, les enfants des moyennes et grandes sections choisissent 5 ateliers parmi la liste. A chaque période, (de vacances à vacances), les enfants changent d'atelier.

Les groupes sont faits en amont par la responsable.

### **Les Nap sont gratuites et non obligatoires.**

Le choix d'y inscrire votre enfant est libre mais demande dans ce cas une régularité de présence.

Les enfants des toutes petites et petites sections sont répartis dans l'atelier cocooning. Un réveil échelonné est mis en place pour permettre à l'enfant un véritable temps de repos. Des activités à la carte lui sont ensuite proposées.

## MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription (différente de l'école) est obligatoire.

Par le DUI (dossier unique d'inscriptions) = à retirer soit au Forum d'inscription annuel (mois de juin), soit en mairie, au centre maternel ou le télécharger via le site internet : [www.lezennes.com](http://www.lezennes.com)

Pour les NAP : Fiche de préférence à compléter avec son enfant

*A rendre en main propre au responsable de la structure le plus tôt possible.*

***Attention ! Si votre enfant n'a pas de DUI ou si le dossier est incomplet, il ne sera pas accepté sur les différents temps.***

***Si votre enfant est inscrit au NAP mais que vous n'avez pas rendu de fiches de préférence d'ateliers avant la date limite, votre enfant sera alors placé sur les places disponibles.***

# L'EQUIPE

Qui s'occupe de mon enfant sur ces différents temps ?

**Des animateurs diplômés (BAFA, CAP PETITE ENFANCE, ATSEM, BPJEPS, BAFD) et expérimentés.**